



# MARCHÉ DE NOËL DE RAON L'ÉTAPE

2021



## DOSSIER D'INSCRIPTION

La commune de Raon l'Étape met en place, pendant la période hivernale, un marché de Noël en extérieur, qui se tiendra 3 jours par semaine (vendredi, samedi et dimanche) du **3 au 24 décembre 2021**.

Si vous souhaitez participer en tant qu'exposant(e), **merci de compléter et signer le présent dossier d'inscription** qui devra, **avant le 15/09/2021**, être déposé en Mairie de Raon l'Étape (à l'attention de Maria PIERRAT ou Christine RUYER) ou transmis par mail à l'adresse suivante : [marcheartisanal@raonletape.fr](mailto:marcheartisanal@raonletape.fr)

# Charte d'admission et de fonctionnement

## Participant

Le participant devra :

- exercer une activité déclarée (micro-entreprise, entreprise...) ;
- être immatriculé, selon les cas, au Registre du Commerce et des Sociétés ou au Répertoire des Métiers ;
- respecter l'ensemble des dispositions légales et réglementaires qui lui sont applicables, y compris sur les aspects sanitaires ;
- s'engager, en signant le présent dossier d'inscription, à participer à chaque date choisie.

## Sélection

Les places étant limitées, la Municipalité sélectionnera au besoin les exposants selon les critères suivants :

- diversité globale de l'offre sur le marché de Noël ;
- localisation de l'activité à proximité de Raon l'Étape ;
- nature et qualité des produits vendus (la fabrication artisanale sera privilégiée).

Suite au dépôt du dossier d'inscription, si sa candidature est retenue, l'exposant recevra une confirmation d'inscription.

## Occupation et tarif

Le marché aura lieu centre ville. Chaque exposant se verra attribuer un chalet en bois de 5 m<sup>2</sup> appartenant à la Municipalité. Celui-ci devra apporter son propre cadenas pour fermer son chalet.

Le tarif appliqué pour chaque période de location (3 jours dans la semaine) s'élève à **30 €**.

La somme due par l'exposant sera versée par chèque à l'ordre du Trésor Public, transmis à la demande de la Municipalité lors de la confirmation de l'inscription. Le chèque sera encaissé **au mois de novembre 2021**. En cas d'empêchement lié au COVID, le chèque sera restitué ou, le cas échéant, remboursé.

## Caution

Une caution s'élevant à **100 €** sera versée par le participant au moyen d'un chèque à l'ordre du Trésor Public, et pourra être encaissée en cas de désistement ou de dégradation du domaine public et du matériel mis à disposition. Hormis ces cas de figure, le chèque sera restitué à la fin de la manifestation.

Le chèque de caution sera transmis à la demande de la Municipalité lors de la confirmation de l'inscription.

Aucun chèque ne sera encaissé en cas d'annulation de la manifestation.

## **Dates et horaires**

Le marché de Noël aura lieu les **03-04-05/12/2021, 10-11-12/12/2021, 17-18-19/12/2021, 22-23-24/12/2021.**

Horaires :

- vendredis : 15h00 – 19h00
- samedis : 09h00 – 12h00 / 15h00 – 19h00
- dimanches : 15h00 – 18h00
- mercredi 22 décembre - jeudi 23 décembre : 15h00 – 19h00
- vendredi 24 décembre : 13h00 – 17h00

Les exposants s'engagent, pour chaque week-end auquel ils participent, à être présents sur les jours et horaires d'ouvertures fixés ci-dessus.

## Fiche d'informations à compléter

### Coordonnées

Dénomination : .....

Téléphone : .....

Nom : .....

Courriel : .....

Prénom : .....

N° SIRET : .....

Adresse : .....

N° d'identification RM ou RCS :  
.....

Code postal : .....

Ville : .....

### Dates de participation

03-04-05/12/2021  10-11-12/12/2021  17-18-19/12/2021  22-23-24/12/2021

Nature des produits commercialisés et description de l'activité :

.....  
.....  
.....

### Joindre en annexe :

- une brochure et / ou des photographies des créations / produits vendus ;
- un extrait Kbis ;
- une attestation d'assurance (RC professionnelle).

**Je soussigné(e), ..... m'engage à respecter la charte d'admission et de fonctionnement ci-dessus.**

Signature :

Lieu et date : .....